



ACADEMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'HÉRAULT**

Montpellier, le 4 novembre 2024

Division des Personnels Enseignants DIPER

Affaire suivie par :
Sophie Bédubourg
Caroline Foissard
Tél : 04 67 91 52 24
Mél : permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de l'Education nationale
de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les personnels enseignants
titulaires du premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

OBJET : Mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du premier degré et mouvement sur poste
à profil (mouvement POP) **rentrée 2025**

REF : Note de service du 22/10/2024 parue au BOEN spécial n° 5 du 31/10/2024

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la publication de la note de service sur le mouvement interdépartemental des
enseignants du premier degré **titulaires** pour la rentrée scolaire 2025.

Ce BOEN est consultable sur le site internet du ministère à l'adresse suivante :
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Special5/MENH2425740N>

1- Le mouvement interdépartemental

Ouverture de l'application SIAM : mercredi 6 novembre 2024 à 12 heures

Fermeture de l'application SIAM : mercredi 27 novembre 2024 à 12 heures

Après la clôture de la période de saisie des vœux, à compter du jeudi 28 novembre 2024, vous recevrez un accusé de
réception de votre demande de mutation dans votre messagerie I-Prof.

Vous devez confirmer votre demande de participation au mouvement en transmettant à la DIPER à l'adresse mail
permut.ineatexeat34@ac-montpellier.fr, au plus tard le **jeudi 12 décembre 2024**, cet accusé de réception signé et
accompagné le cas échéant de toutes les pièces justificatives.

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, un service d'aide et de conseil personnalisés est mis
à leur disposition du **mardi 5 novembre 2024 jusqu'au mercredi 27 novembre 2024**, au numéro suivant : **01 55 55 44 44**

L'agent qui sollicite une bonification au titre du handicap doit envoyer son dossier médical avant le **jeudi 12 décembre 2024**, accompagné de l'annexe 1 du formulaire handicap unique (**téléchargeable dans SIAM** avant le 28 novembre 2024), par courrier au médecin du travail de la DSDEN de l'Hérault (31, rue de l'université, CS39004, 34064 MONTPELLIER cedex 2).

Les résultats du mouvement interdépartemental seront connus le **mercredi 12 mars 2025**.

2- Le mouvement sur postes à profil POP

Un mouvement sur poste à profil appelé « mouvement POP » est organisé en parallèle des opérations du mouvement interdépartemental.

Il permet de pourvoir des postes à forts enjeux par des enseignants issus de tout département (y compris du département où est proposé le poste), tout en prenant en compte dans le calibrage du mouvement interdépartemental les départs et les entrées dans les départements concernés.

La saisie des candidatures se fait sur l'**application Colibris sur i-prof**, dans l'onglet « Services », **du mercredi 6 novembre à 12 heures au mercredi 27 novembre à 12 heures**.

L'instruction des dossiers de candidature, l'organisation des entretiens avec les candidats et le classement des agents se dérouleront du jeudi 28 novembre 2024 au mardi 21 janvier 2025.

Les résultats du mouvement POP seront communiqués par courriel le **mercredi 19 février 2025**.

La DIPER reste à votre disposition pour toute demande de précision si besoin.

Catherine CÔME